AVERTISSEMENTS AGRICOLES

1M

DLP 23-5-69 930507

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

n° I04 MAI I969/I9
4° supplément

Montpellier le 2I mai I969.

NOTE : 5

MILDIOU - Le mildiou existe actuellement depuis le Gardon jusqu'aux Pyrénées.

On le trouve souvent à l'état de taches isolées, plus rarement sur souches très atteintes avec grappes malades.

Il en est notamment ainsi à Aigues-Mortes, Beaucaire, Massillargues-Attuech, Salinelles, Saint-Côme-et-Maruéjols, Sérignac (Gard); Agde, Alignan du Vent, Aspiran, Bessan, Caux, Cournonterral, Mèze, Mireval, Montblanc, Montpellier, Saint-Geniès-le-Bas, Servian, Montoulieu, Portiragnes, Vendémian (Hérault) ; Coursan, Floure, Narbonne (Aude) ; Alenya, Baixas, Claira, Rivesaltes, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-Lasseille, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Villelongue de la Salanque (Pyrénées-Orientales).

La présence du vent du Nord qui caractérise la période actuelle facilite la mise à jour des travaux de culture et surtout l'exécution des traitements.

Toutefois ce serait s'exposer à un risque grave que de considérer la certitude du beau temps comme définitivement acquise.

Or les rameaux d'aramon s'allongent rapidement, et il va en être de même pour ceux de carignan.

Il convient donc de protéger cette nouvelle végétation au fur et à mesure qu'elle apparaît , afin d'éviter qu'en raison du danger constitué par le nombre de germes existants et disséminés un peu partout en Languedoc et en Roussillon , le retour à une période pluvieuse n'entraîne de très sérieux dégâts.

EUDEMIS-COCHYLIS - Le vol de Ière génération peut être considéré comme terminé.

Dès l'apparition des premiers dégâts appliquer un traitement curatif à base d'esters phosphoriques.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

P368

Imprimerie de la Station du Languedoc- Directeur-gérant : L. Bouyx.

LA MOUCHE DE LA CERISE (Sauf GARD : I7-I8-I9-20)

Les plantations de cerisiers dont les fruits ont été parasités en 1968 doivent être traités pour éviter des dégâts qui seraient extrêmement préjudiciables cette année.

A la suite des observations faites depuis plusieurs années , et qui se sont confirmées, il est possible pour chaque arboriculteur de déterminer la date où doit être réalisé le traitement le plus efficace, selon la destination des fruits.

En effet les fruits destinés à la confiserie ne doivent pas contenir d'asticot ni présenter aucune trace de piqûre: Sur ces fruits, traiter 10 à 15 jours avant la maturité de Bigareau Jaboulay.

Pour les cerises consommées en nature on peut retarder les traitements jusqu'à la maturité de B. Jaboulay et éviter ainsi de traiter cette variété.

Utiliser;

- en préventif (fruits destinés à la conserverie) : le D.D.T. (15)
- en préventif et en curatif : le Diazinon (15)
  le Diméthoate (7)
  le Fenthion (I5)
  le Formothion (7)
  les Oléoparathions (15)
  l'Endothion (2I)

Le nombre indiqué entre parenthèse indique le nombre de jours devant s'écouler entre le traitement et la récolte pour respecter la législation en vigueur.

Les vergers contaminés par le Monilia pourront recevoir un traitement mixte.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 22 mai I969